

Message électronique adressé à chaque Conseiller de Reims-Métropole

Madame, Monsieur le Conseiller Communautaire de Reims-Métropole,

Le 22 mars 2013, nous vous avons adressé un courrier pour vous informer de notre souhait d'être entendus par tous les élus de votre assemblée intercommunale. Nous avons des propositions et des analyses citoyennes que nous continuons à souhaiter partager avec vous tous parce que nous les pensons utiles à une résolution positive du dossier de la reconversion du site de l'ex-BA .112.

Nous continuons à espérer votre réponse personnelle d'élue(e) de Reims-Métropole. A ce jour, Madame HAZAN, en tant que Maire de Reims, nous a fait part de son refus de donner une suite favorable à notre demande. Nous actons sa position personnelle (cf. courrier en pièce jointe) et regrettons cette attitude de fermeture basée sur un argument d'apparence technique et de surcroît irrecevable : nous savons que toute commission municipale ou intercommunale peut décider de rencontrer et d'entendre une organisation citoyenne pour nourrir ses débats. Il nous semble même que c'est un moyen simple de faire vivre une citoyenneté participative.

Reims-Métropole étant une structure de coopération inter et non supra-communale, nous renouvelons notre demande pour que vous puissiez bénéficier de nos analyses et propositions. Si cette rencontre nous était refusée, ce serait une nouvelle occasion ratée d'un dialogue ouvert et fructueux entre une association citoyenne forte de 1.400 membres et les élus représentant les communes constituant Reims-Métropole.

Nous ne doutons pas, que la présence à l'ordre du jour de votre réunion du lundi 27 mai, d'un point concernant la BA 112, sera pour vous l'occasion de soulever des questions importantes qui restent en suspens depuis plus de 4 ans, concernant ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sincères sentiments citoyens.

L'Association Vacarmes-Reims

Pièce jointe : Courrier réponse négative de Madame HAZAN